

**Ville de BRUXELLES**  
**Monsieur D. de SAEGER**  
**Département Urbanisme**  
**Commission de Concertation**  
Boulevard Anspach, 6  
**B – 1000 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : 81C/06 (corr. M. Desreumaux)  
N/Réf : AVL/KD/BXL-2.532/s.407  
Annexe : 1 dossier

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue de la Colline, 12. Réaménagement du rez-de-chaussée et des caves.

En réponse à votre lettre du 14 février 2007, en référence, reçue le 15 février, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 21 février 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a formulé les **remarques** suivantes.

L'immeuble qui date d'avant 1932, se situe dans la zone de protection des ensembles classés sis 5-17 et 2, 6-10, rue de la Colline ainsi que la façade avant du bien sis 22, rue de la Colline, et les immeubles de la Grand-Place, patrimoine Unesco.

Le projet vise le réaménagement de l'agence bancaire dans la partie avant du rez-de-chaussée en un espace entièrement automatisé (self-banking). Le reste de l'agence est maintenu dans sa configuration actuelle (hormis la redistribution des locaux du sous-sol mais sans conséquence sur le bâti).

La vitrine de l'agence, déjà modifiée dans les années 50, serait renouvelée par une vitrine dont la composition serait similaire à l'actuelle.

A l'intérieur, la seule modification significative serait la suppression d'un mur porteur (d'origine ?) (avec maintien des deux massifs maçonnés) pour permettre le placement de trois pupitres self-banking.

Bien qu'elle considère que le projet ne constitue pas une amélioration de la situation actuelle, la CRMS ne s'oppose pas au réaménagement de cette partie du rez-de-chaussée. ***Elle n'encourage cependant pas la démolition d'un mur porteur du rez-de-chaussée qui pourrait dater de l'origine de la construction. Enfin, à l'occasion de la modification de la vitrine actuelle, il eut été souhaitable de suivre les recommandations formulées par la Délégation au Développement de la Ville afin de contribuer à la remise en valeur de cette façade longeant une des artères les plus fréquentées des environs de la Grand-place.***

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke); A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans).